

Maintien et actualiser les compétences de l'Acteur en Sauvetage Secourisme du Travail

Codes ROM Utilisés Passeport Prévention = 402027-402012-121159-120373-121885-108845-115650-115272



Objectifs Pédagogiques :

- Continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Continuer à contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Logistique :

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée.

Pédagogie :

- Le groupe sera constitué de 10 candidats maximum et 4 minimum
- Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas
- Formation pratique : Apprentissage des gestes de secours

Les Moyens :

- Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur
- Exercices pratiques effectués en « conditions »

Profil Formateur :

Formateur Titulaire du certificat de formateur d'acteur SST (certifié par l'INRS) en cours de validité

Formation Théorique et Pratique :

Durée : 1 Journée soit 7 Heures

Contenu :

- Retour d'expériences
- Rappel et mises à jour des principes de prévention des risques professionnels en entreprise et le sauvetage secourisme du travail
- Protéger en traitant les dangers persistants
- Examiner et faire alerter ou alerter
- Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime
- Exercices pratiques appropriés aux différentes situations rencontrées

Public Concerné : Acteur en Sauvetage Secourisme du Travail titulaire du certificat SST

Prérequis : Être Titulaire d'un certificat SST

Evaluation : Epreuves certificatives à la fin de la formation qui permet la délivrance d'un Certificat SST d'une durée de validité de 24 mois, soumis à un maintien et actualisation des compétences avec épreuves certificatives. Ce certificat SST donne l'équivalence au certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Lieu de Formation : Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon 63500 ISSOIRE

Contact de Formation : Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail :
issoireformationprevention@outlook.fr

Modalité et Tarifs : Nous consulter

Accessibilité Personnes Handicapées : Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous consulter directement afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre la formation.

NB : Le traitement des risques spécifiques de l'entreprise fait l'objet d'un complément de formation dont la durée et le contenu est à convenir au cas par cas avec le médecin du travail et le chef d'établissement.

